

# Newsletter des banques domestiques

**BANQUEMIGROS****RAIFFEISEN** **Verband Schweizerischer Kantonalbanken**  
Union des Banques Cantionales Suisses  
Unione delle Banche Cantionali Svizzere**VSRB VA ABRS**

Dans cette édition:

- [19.4641 Ip. Pirmin Bischof: Bâle III final. Avantages et inconvénients](#)
- [19.3702 Motion Ettlín : Autoriser les rachats dans le pilier 3a](#)
- [Manifestation de l'Intergroupe parlementaire banques domestiques \(IPBD\) du 9 septembre 2020](#)

---

2 juin 2020

## **Madame, Monsieur**

Durant la session d'été, le Parlement aborde des projets politiques concernant directement les banques domestiques : Même si le nouveau dispositif réglementaire « Bâle III final » est introduit un an plus tard en raison de la crise du coronavirus, les banques domestiques estiment qu'il y a plus que jamais des questions urgentes sur sa mise en œuvre. Le conseiller aux États Pirmin Bischof les a adressées au Conseil fédéral par le biais d'une interpellation. Elles doivent être abordées lors de la session d'été.

Les banques domestiques soutiennent la motion du conseiller aux États Erich Ettlín, qui doit permettre les rachats à posteriori dans le pilier 3a : car la prévoyance individuelle est ainsi renforcée.

Nous sommes heureux d'attirer dès maintenant votre attention sur le prochain événement de l'Intergroupe parlementaire banques domestiques (IPBD) : le 9 septembre 2020, nous accueillerons le Prof. Thomas Jordan, président de la Direction générale de la Banque nationale suisse, ainsi que Martin Scholl, président de la Direction générale de la Banque cantonale de Zurich, pour un débat modéré. Vous trouverez plus de détails ci-dessous. Nous serions ravis que vous réserviez déjà cette date.

Nous vous souhaitons bonne lecture et une session fructueuse.

Avec nos meilleures salutations,

Hilmar Gernet  
Raiffeisen Suisse société coopérative

Jürg de Spindler  
Association des banques régionales suisses

Adrian Steiner

---

## 19.4641 Ip. Pirmin Bischof: Bâle III final. Avantages et inconvénients <sup>^</sup>

**Débat au Conseil des États le 4 juin 2020**

19.4641 Les banques domestiques voient d'un œil critique l'actuel dispositif réglementaire final bâlois (Bâle III final). Avec les nouvelles réglementations, l'activité principale des banques domestiques, l'octroi de crédits et d'hypothèques en Suisse, sera compliqué et plus coûteuse, sans pour autant apporter de valeur ajoutée raisonnable. L'extension de cette réglementation complexe aux banques à vocation domestique n'est pas impérativement prévue dans le système bâlois et est ainsi inutile. Il est d'autant plus important que la mise en œuvre intervienne de façon proportionnelle et que les banques à vocation domestique soient déchargées administrativement dans la mesure du possible. À cet effet, il faut une analyse précoce d'impact de la réglementation et une transparence suffisante des coûts.

Par son interpellation, le conseiller aux États Pirmin Bischof demande au Conseil fédéral une analyse des avantages de cette réglementation compte tenu de la restriction des risques de marché et systémiques en Suisse, ainsi que du traitement inégal grandissant des acteurs du marché dans le domaine hypothécaire. L'interpellant souhaite également que le Conseil fédéral lui communique s'il faut prévoir une analyse approfondie d'impact de la réglementation (AIR), et comment le Conseil fédéral veut s'assurer d'éviter un « Swiss finish ». Pour les banques domestiques, les questions de l'interpellant sont importantes et urgentes.

Dans sa réponse, le Conseil fédéral a fait preuve de peu de compréhension face aux questions critiques. Il est d'avis que la mise en œuvre envisagée du dispositif réglementaire n'entraîne aucun traitement inégal entre les acteurs du marché. Il estime également que les risques entre une banque à vocation domestique et une à vocation internationale ne sont pas radicalement différents, raison pour laquelle le dispositif réglementaire devrait aussi s'appliquer aux institutions à vocation domestique. La décision quant à la réalisation d'une AIR approfondie est encore en suspens.

---

## 19.3702 Motion Ettlín : Autoriser les rachats dans le pilier 3a <sup>^</sup>

**Débat au Conseil national le 2 juin 2020**

19.3702 Par sa motion, le conseiller aux États Erich Ettlín souhaite charger le Conseil fédéral de soumettre une modification de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle, selon laquelle un rachat à posteriori dans le pilier 3a serait possible sous certaines conditions. Les possibilités de rachat doivent être à cet effet temporellement et financièrement limitées. Le Conseil des États a déjà largement approuvé cette motion par 20 voix contre 13 et une abstention en septembre 2019. La Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national (CSSS-N) a également recommandé à son conseil d'accepter la motion. Les banques domestiques soutiennent aussi la proposition du motionnaire : avec la modification de la loi, chaque personne n'ayant pas pu cotiser pour le pilier 3a par manque de ressources financières étant plus jeune (en raison, notamment, d'un temps partiel ou d'une formation) doit récupérer cette possibilité ultérieurement. La prévoyance privée en est ainsi renforcée. Les banques domestiques conseillent d'accepter la proposition de la CSSS-N et la motion.

---

## Manifestation de l'Intergroupe parlementaire banques domestiques (IPBD) du 9 septembre 2020 <sup>^</sup>

En raison de la crise du coronavirus, la manifestation de l'IPBD prévue le 4 mai 2020 a dû être reportée : elle aura désormais lieu le 9 septembre vers 19 h, à l'Hôtel Bellevue Palace dans le Salon du Palais. Nous nous réjouissons de pouvoir accueillir le Prof. Thomas Jordan, président de la Direction générale de la BNS, ainsi que Martin Scholl, président de la

Direction générale de la Banque cantonale de Zurich, pour une discussion au sujet des effets de la politique de taux d'intérêt négatifs et des éventuelles alternatives, ainsi que de la série de mesures prises par le Conseil fédéral pour soutenir l'économie.

Veillez réserver la date dès aujourd'hui, l'invitation vous parviendra après les vacances d'été.

---

## Impressum

**Coordination des banques domestiques (CBD)**

[info@banquesdomestiques.ch](mailto:info@banquesdomestiques.ch)

## Votre enregistrement

Vous êtes enregistré comme abonné dans notre base de données avec l'adresse e-mail suivante:

[Modifier ses coordonnées](#) | [Se désabonner](#) | [Contact](#)

### Comment être sûr de ne pas manquer nos courriels

Pour être sûr de recevoir nos courriels, ajoutez l'expéditeur de ce message, l'adresse **info@banquesdomestiques.ch**, à la liste des expéditeurs autorisés de votre logiciel de messagerie.

© Coordination des banques domestiques 2020